

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC, est par la présente donné, par le soussigné monsieur Stéphane Dion, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Laurier-Station :

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Laurier-Station adopteront le budget de l'exercice financier 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le lundi, 15 décembre 2025, à 18h30, à La Chapelle, située au 364 rue Saint-Joseph, à Laurier-Station ;

QUE les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations ;

QUE le présent avis est donné conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (RLRQ., Chapitre C-27.1).

Donné à Laurier-Station, ce 1^{er} jour du mois de décembre 2025.



Stéphane Dion
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné **STÉPHANE DION**, greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Laurier-Station, résidant à Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Site internet de la Municipalité

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1^{er} jour du mois de décembre 2025.



Stéphane Dion
Greffier-trésorier adjoint